

CHAMPIONNATS AVVF 2016 DE TENNIS DE TABLE
Samedi 26 et Dimanche 27 Novembre 2016 à MARTIGNY

Le comité d'organisation a l'avantage et le plaisir de vous convier aux championnats Vaud-Valais-Fribourg 2016 de tennis de table qui se dérouleront comme suit:

LIEU :	Salle de sport de l'école communale de la ville (ECV) de Martigny Rue des Ecoles 9 (1 ^{er} étage) 1920 Martigny
JUGE-ARBITRE :	Bertrand Veuthey Ch. de Pratey 4 1871 Choëx
JURY :	Président : Fabien Carrier, Martigny (Président du CO) 1 ^{er} membre : Radu Negoescu, Martigny 2 ^{ème} membre : Bertrand Veuthey, Choëx (Juge-arbitre)
BALLES :	Nittaku*** de couleur blanche (plastique)

SERIES PREVUES

Comme demandé lors de l'Assemblée Générale de l'AVVF 2016, les jours ont été inversés.

Samedi 26.11.2016 (début des matches prévu à environ 8h45)

Simples : Messieurs C / Messieurs D / Messieurs E
Doubles : Messieurs C / Messieurs D / Messieurs E

Dimanche 27.11.2016 (début des matches prévu à environ 9h15)

Simples : Open Dames / Open Messieurs / Messieurs B / Dames C/D
Doubles : Open Dames / Open Messieurs / Open Mixte / Dames C/D

FINANCES D'INSCRIPTION

Toutes les séries (Simples et Doubles), par série Fr. 8.00
Carte de tournoi Fr. 4.00

Les clubs recevront le décompte après le tournoi.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur le formulaire et envoyées par club à l'E-mail suivant: bertrand.veuthey@cimo.ch jusqu'au

Jeudi 10 novembre 2016

D'éventuelles modifications ou adjonctions aux inscriptions déjà effectuées par un club pourront être annoncées par E-mail à bertrand.veuthey@cimo.ch jusqu'au 12 novembre 2016 à 12h00.

TIRAGE AU SORT

Samedi 12 novembre 2016, 14h00 chez Bertrand Veuthey / 1871 Choëx.

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Le règlement sportif STT est applicable pour cette manifestation. Pour le surplus, nous vous rappelons les dispositions suivantes :

- Ce championnat est réservé aux joueurs licenciés STT pour un club de l'AVVF.
- La formule de jeu est l'élimination directe à tous les tours. Si une série réunit moins de 8 inscriptions, le comité d'organisation peut décider de la faire disputer selon une autre formule, ou de l'annuler.
- Les séries open, double-open et double-mixte sont ouvertes à tous les licenciés, quel que soit leur classement.
- Les autres séries sont accessibles aux joueurs correspondants, ainsi qu'aux joueurs de la série immédiatement inférieure.
- Les dames ne sont pas admises dans les séries " Messieurs ".
- La série E est ouverte aux joueurs classés D1 et D2.
- Une joueuse " dame " n'a pas de limite dans le nombre de séries.
- **Le samedi, un joueur n'est autorisé à s'aligner que dans un maximum de 3 séries** (2 simples au maximum et 1 double au maximum). Le juge-arbitre a le droit d'annuler les inscriptions en trop sans consulter le joueur concerné.
- **L'horaire définitif seul fera foi**, il sera envoyé aux clubs après le tirage au sort. Le tournoi sera minuté et le forfait pourra être prononcé contre le joueur absent 5 minutes après l'heure de convocation. Sont réservées, les dispositions du règlement financier de STT fixant l'amende en cas d'absence non excusée.
- Responsabilité** : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégât ou accident.

BUVETTE et RESTAURATION

- Une buvette (petite restauration chaude et froide, boissons) sera à disposition sur place.

Nous espérons vous accueillir nombreux à ces Championnats AVVF et vous présentons nos sportives salutations.

Le comité d'organisation